

AVIS PUBLIC

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER PAR INTÉRIM DE LA MUNICIPALITÉ,**

Qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal sera tenue à la salle communautaire, 9 rue de l'École Saint-Urbain-Premier, le 26 juillet à 19 h dont l'ordre du jour sera le suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Avis de motion - Règlement numéro 446-21 modifiant le règlement numéro 286-11 sur les nuisances
3. Avis de motion - Règlement numéro 447-21 modifiant le règlement de lotissement numéro 202-02
4. Adoption du projet de règlement numéro 447-21 modifiant le règlement de lotissement numéro 202-02
5. Avis de motion - Règlement numéro 448-21 modifiant le règlement numéro 352-15 sur l'entretien et l'occupation des bâtiments
6. Adoption du projet de règlement numéro 448-21 modifiant le règlement numéro 352-15 sur l'entretien et l'occupation des bâtiments
7. Ressources humaines
 .1 Contrat de travail – Philippe Thibault
8. Période de questions du public
9. Levée de l'assemblée

Donné à Saint-Urbain-Premier, ce 22^{ème} jour de juillet 2021.

Charles Whissell
Directeur général par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Charles Whissell, directeur général par intérim de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier, certifie, sous mon serment d'office, avoir affiché le présent avis aux deux endroits désignés par le Conseil municipal, le 22^{ème} jour de juillet 2021 entre 8h30 et 16h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 22^{ème} jour de juillet 2021.

Charles Whissell
Directeur général par intérim